



AUTONOMIE

Plaisir
d'habiter



**Travaux d'adaptation à
la perte d'autonomie
pour les propriétaires
occupants**



Conseils sur les
aménagements pour
mieux vivre à domicile,
subventions et appui
administratif,
la Maison de l'Habitat et
du Patrimoine propose
un accompagnement
global, neutre
et gratuit !

**MAISON de
L'HABITAT**
et du Patrimoine

18 rue des Cordeliers
64 000 Pau
05 59 82 58 60

    pau.fr

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

QUELS FINANCEMENTS POUR MON PROJET ?

A travers son dispositif Plaisir d'Habiter, l'agglomération vous permet de bénéficier des aides « Habiter Facile » de l'ANAH. Ces aides peuvent être complétées par celles des collectivités locales (Agglomération et Département) et par certaines caisses de retraite complémentaires. Renseignez-vous également auprès de votre caisse d'assurance et de votre mutuelle.

L'accompagnement de Plaisir d'Habiter, réalisé par Soliha, comprend la visite d'un technicien France Rénov à votre domicile pour définir votre niveau d'autonomie et vous conseiller sur les aménagements à prévoir.

ET SI VOUS RESTIEZ CHEZ VOUS ?

Rester dans son logement est synonyme d'autonomie, mais des aménagements sont parfois nécessaires pour se sentir bien et en sécurité chez soi !

QUELS TRAVAUX POUR ADAPTER SON LOGEMENT ?

(liste non exhaustive)



Installer des mains-courantes, barres d'appui, poignées de rappel de porte, protection de murs et de portes...



S'équiper en domotique : installer ou adapter les systèmes de commande (ex. : installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage, interphone, signalisation, alerte, interrupteurs) de fermeture et d'ouverture (portes, fenêtres, volets)



Remplacer une baignoire par une douche



Installer un monte escalier automatique

DÉMARREZ VOTRE PROJET !

Créez votre compte sur monprojet.anah.gov.fr

Vous serez mis en relation avec Soliha, partenaire de la Maison de l'Habitat et du Patrimoine pour vous accompagner dans votre projet.

RENSEIGNEZ- VOUS !

18, rue des Cordeliers à Pau
Tél. 05 59 82 58 60 - maison.habitat@agglo-pau.fr
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Fermé le jeudi
pau.fr